

Conseil Municipal du 16 janvier 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 16 janvier 2021 à 16h00 à la Mairie d'Albas.

Présents : Jean-Pierre ALAUX, Christophe DELARGE, Marc DECOUDIN, Monette DESTAMPES, Alicia MATHIS, Marie-France QUEBRIAC, Jolanda VAN DE LAAR, Elodie CAMBRIELS, Yolande REILHE, Jacqueline WEGNER, Louis-Jean HALLE, Daniel. ROUDIERE, Didier GUYOT, Denis BOUCHUD.

Absent excusé : Adrien GARRIT

Marc DECOUDIN est nommé secrétaire de séance.

Avant l'ouverture des débats, Monsieur le Maire souhaite compléter l'ordre du jour par le souhait de la commune de POMAREDE d'adhérer au S.I.P.A. (Syndicat Intercommunal de Protection des Animaux). Cette question sera évoquée avant les questions diverses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette requête.

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020

Le projet de procès-verbal de cette séance a été envoyé aux conseillers municipaux préalablement ;

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et signé.

Projet Adressage postal - Validation des noms de routes et de rues dans le cadre du projet d'adressage présenté au SDAIL

Monsieur Le Maire rappelle que chaque nom de route et de rue doit faire l'objet d'un vote indépendant. Monsieur Le Maire présente, à l'aide d'un plan affiché et visible de tous les membres du Conseil Municipal, le tracé de chaque voie proposée.

Il est ensuite passé aux votes:

Route de la Rivière Basse: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de la Rivière Haute: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Sauzet: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de la Combolière: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Circofoul: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Promenade de Tournepique: Le nom et le tracé de cette voie sont adoptés à l'unanimité

Route de Mirandol: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Léret: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de la Bouyssette: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route du Cayrou: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Crespiat: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route du Souleillat: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Cénac: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route du Mayne: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Carcavi: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de la Garrigue: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Garrigou: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route du Bos Del Pech: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de la Croix de Girard: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Margou: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Cambou: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de la Cale de Cambou: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Chemin de la Côte des Soeurs: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Mélery: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Chemin des Payrols: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route des Igues: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Chemin Le Brel: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route du Pech de la Lande: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Route de Malèze: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Rue de la Citadelle: Le nom et le tracé de cette route sont adoptés à l'unanimité

Aménagement du Parvis de la Mairie

Monsieur Le Maire détaille le projet d'aménagement et de sécurisation du parvis de la Mairie, qui avait déjà été évoqué en questions diverses lors du Conseil Municipal du 02 octobre 2020.

Sur le budget provisionnel de 20.000 €, Monsieur Le Maire indique que nous avons l'accord pour deux subventions :

- 4 940 € de la part de la Région Occitanie
- 5 660 € de la part de l'Etat, dans le cadre de la DETR, dossier déposé en septembre dernier.

Compte-tenu de tous ces éléments, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord sur le projet et mandate Monsieur Le Maire afin de signer tous documents nécessaires à la réalisation dudit projet.

Nomination d'un référent environnement auprès du SYDED

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le Comité Syndical du SYDED du Lot s'est prononcé, lors de la séance du 3 octobre 2014, en faveur de la création d'un réseau de référents « environnement » dans chaque commune de son territoire afin de renforcer et de faciliter les échanges avec les élus de proximité.

Ces référents sont les relais privilégiés du SYDED vis-à-vis de la population communale pour l'ensemble de ses activités.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Jean-Pierre ALAUX, Maire de la commune, référent environnement auprès du SYDED.

Nomination d'un référent défense auprès de la Délégation Militaire Départementale du Lot

Monsieur Le Maire rappelle que conformément à la circulaire du 26 octobre 2001, chaque commune doit désigner, parmi les membres du conseil municipal, un correspondant défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes, les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, décide de désigner Monsieur Louis-Jean HALLE en tant que correspondant défense de la commune d'ALBAS.

Dissolution du CCAS

Madame Monette DESTAMPES explique que le budget CCAS étant dérisoire, la Trésorerie de Puy-l'Evêque a suggéré que ce budget soit intégré au budget communal et ne fasse donc plus l'objet d'un budget particulier.

Aucune objection n'étant formulée,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Candidature au projet « Village à venir »

Monsieur Le Maire explique que, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI), dénommé « VillageAvenir », le Conseil Départemental du Lot se propose d'étudier la problématique de revitalisation d'un bourg. 4 villages du Lot seront retenus dans cette opération expérimentale visant à promouvoir un projet de développement touristique, environnemental et patrimonial.

Monsieur Le Maire propose de déposer un dossier de candidature qui s'articulerait notamment autour :

- de la création d'une salle polyvalente qui permettrait aux associations de se réunir et redonnerait de la vie au coeur du village
- De la rénovation de la rue de la Carrière, lien entre la future voie verte et le coeur du village, qui pourrait même devenir piétonne les mois d'été
- De l'aménagement site de la Table d'Orientation et ses alentours, y compris les chemins le reliant au village.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, adhère à ce projet et donne pouvoir à Monsieur Le Maire afin de déposer le dossier de candidature.

Adhésion de la commune de POMAREDE au S.I.P.A. (Syndicat Intercommunal de Protection des Animaux).

Monsieur le Maire explique que la commune de POMAREDE souhaite adhérer au S.I.P.A. (Syndicat Intercommunal de Protection des Animaux).

Aucune remarque n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'adhésion de la commune de POMAREDE au S.I.P.A.

Questions diverses

- Monsieur le Maire signale que les « vélux » de l'appartement duplex de la maison sise rue du Pal fuient et qu'il conviendrait de les changer. Une rénovation totale de cet appartement devant être engagée en 2022, il appartient d'étudier si ce changement est éligible au subventionnement pour économie d'énergie, dossier soumis à QUERCY ENERGIE.

- Madame Monette DESTAMPES confirme que le budget 2020 sera voté en février mais que pour finaliser le projet de budget 2021 qui doit être voté en mars, il lui est nécessaire d'avoir une estimation des travaux des logements de la Poste. Monsieur Daniel ROUDIERE explique que, dès qu'il aura les préconisations de QUERCY ENERGIE, il pourra demander une estimation du coût des travaux aux artisans locaux.

- Monsieur Le Maire indique que nous avons fait une demande au Département afin de supprimer l'accès des poids lourds par la route de Sauzet, sauf desserte locale. Par ailleurs, nous attendons toujours les

résultats statistiques découlant de la pose d'un radar en octobre 2021, rue de la Blainie, avant d'engager des travaux de sécurisation du bourg (limitation vitesse, pose de coussins berlinois...).

- Madame Alicia MATHIS demande s'il y a du nouveau en ce qui concerne la location de l'ancien atelier municipal. Monsieur Le Maire répond que nous avons envoyé une proposition à Monsieur VOS suite à sa demande de location, mais que nous n'avons toujours pas de réponse à ce jour. Cet atelier est donc proposé à la location. Les employés municipaux nettoieront ce local afin qu'il soit louable à partir du mois de mars 2021.

Plus aucun membre du Conseil ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 17h30.